

LA DOCUMENTATION DANS LES MUSÉES IBÉRO-AMÉRICAINS: ENQUÊTE 2021-2022 (Résumé)

Groupe de travail ICOM-CIDOC DocumentandO Museu
Iberomericano (DOMINO)

Octobre 2024 (données collectées en 2021-2022)

**COMITÉ INTERNATIONAL POUR LA
DOCUMENTATION ICOM/CIDOC**

<https://cidoc.mini.icom.museum>

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIDOC

Trilce Navarrete, Pays-Bas

Présidente

Jonathan Ward, États-Unis

Vice-Président

Magnus Bognerud, Norvège

Secrétaire

Gordon McKenna, Royaume-Uni

Trésorier

Edurne Uriarte Santillán, Mexique

Éditrice

Adele Barbato, États-Unis

Membre régulier du bureau

Frank von Hagel, Allemagne

Regular board member

Paula Casajus, Argentine

Membre régulier du bureau

Wesam Mohamed, Égypte

Membre régulier du bureau

Auteurs

Ana Álvarez, Ana Vivarés, César Huiza, Juliana Alves, Juliana Monteiro, Marcela Covarrubias, Pedro Ángeles, Paula Casajús, Trilce Navarrete.

Les contributeurs

ICOM Chili, ICOM Espagne, ICOM Guatemala, ICOM Mexique

Traduction

Outil d'intelligence artificielle, Mika Nyman

Révision orthographique:

Karine Léonard Brouillet, Réseau canadien d'information sur le patrimoine.

Ana Álvarez

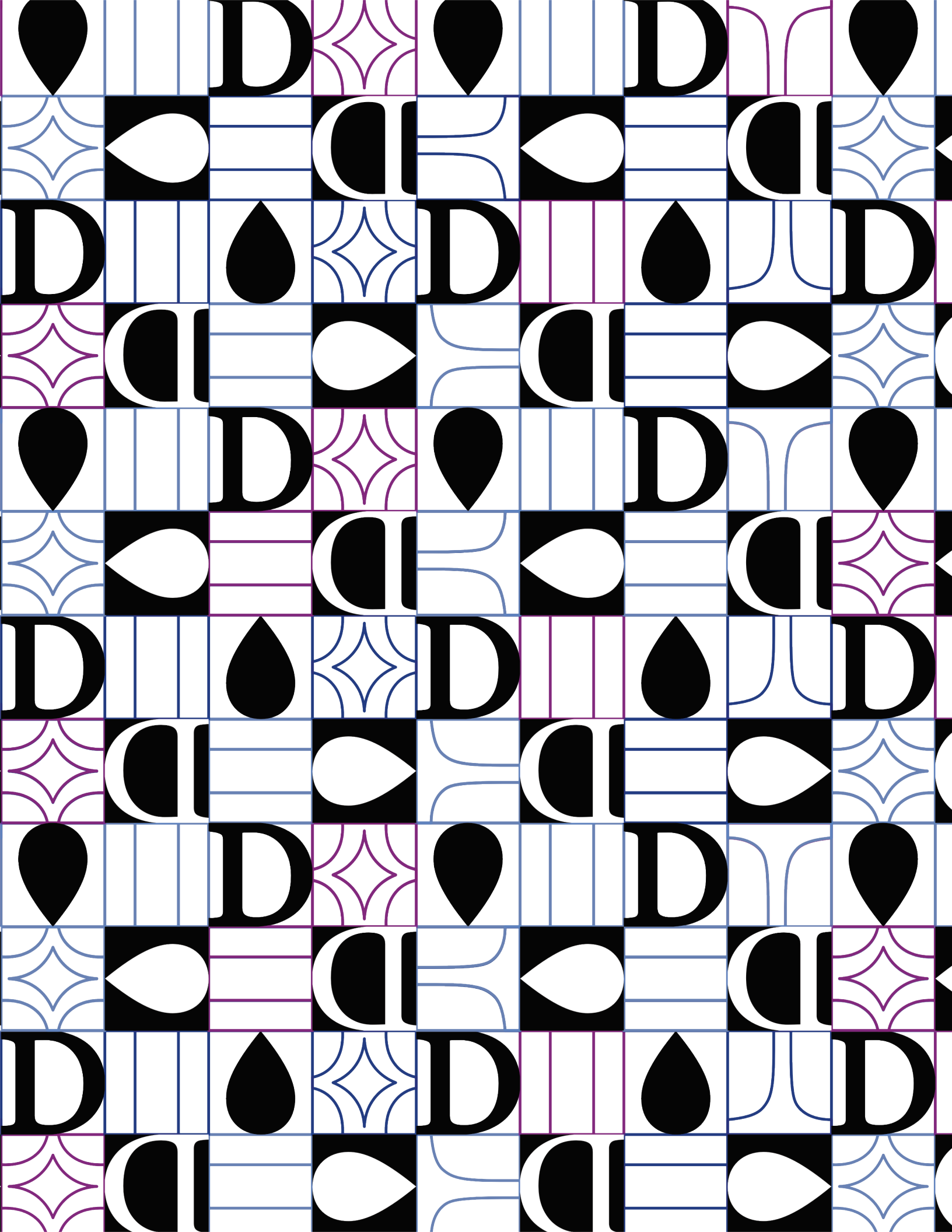
Conception éditoriale

Laura Ángeles Fernández

Responsable de l'édition

Eduarne Uriarte Santillán, éditrice du CIDOC.

Citation: Huiza, C., Covarrubias, M., Casajús, P., Álvarez, A., Navarrete, T., Ángeles, P., Vivarés, A., Monteiro, J., Alves, J. (2024). *Documentation dans les musées ibéro-américains : enquête 2021 - 2022*, rapport résumé. Traduction par intelligence artificielle avec révision orthographique par Ana Álvarez et par le Réseau canadien d'information sur le patrimoine.





6 **RÉSUMÉ**

10 **LA DOCUMENTATION DANS LES MUSÉES D'IBÉRO-AMÉRIQUE**

10 Introduction

12 Méthodologie de l'enquête

14 Constats

19 Vers une future stratégie du CIDOC pour les musées ibéro-américains

25 **ANNEXES**

25 Annexe 1 : Nombre de réponses

27 Annexe 2 : Questions de l'enquête

30 **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

RÉSUMÉ

Le groupe de travail DocumentandO Museu Iberomericano (DOMINO), composé de professionnels des musées et du patrimoine ibéro-américains, a jugé important d'obtenir une première approximation de l'état de la documentation muséale dans cette région. À cette fin, une étude a été réalisée au moyen d'une enquête en ligne menée entre 2021 et 2022. Grâce à la participation active de la communauté, diverses réponses ont été recueillies, lesquelles ont été analysées et présentées graphiquement dans ce rapport.

Les résultats des 138 enquêtes effectuées dans 13 pays (Argentine, Mexique, Brésil, Chili, Portugal, Équateur, Guatemala, Paraguay, Uruguay, Espagne, Pérou, Colombie et Jamaïque) ont été organisés en huit blocs thématiques comprenant chacun un nombre variable de questions et de réponses, accompagnées de représentations graphiques et d'observations pertinentes. Les conclusions présentées ici concernent la portée de l'étude, en tenant compte des commentaires des participants, et analysent les problèmes situationnels de la documentation muséale dans la région. Les principaux constats de l'étude sont les suivants :

- **Il est nécessaire d'internaliser le travail de documentation dans les plans stratégiques des musées, en suivant les principes du CIDOC.** Les données montrent que 75% des musées ont affecté du personnel aux tâches de documentation, bien que 54% des institutions n'aient pas pu déterminer le temps consacré à cette activité.
- **Bien que les inventaires dans les musées soient en cours, ce qui reflète une bonne connaissance générale des collections, le catalogage détaillé est un domaine clé pour renforcer leur documentation.** Ce constat s'appuie sur le fait que 78% des institutions ont des inventaires de leurs collections, mais que seulement 12% disposent d'un catalogue complet alors que 26% n'en ont pas du tout.
- **Il n'y a pas de relation claire entre l'appréciation de la documentation, la volonté du personnel d'y procéder, et le temps qui lui est consacré.**

Les institutions qui accordent une faible valeur à la documentation, ce qui s'exprime par peu de personnel dédié à cette tâche, y consacrent naturellement un temps moyen. Les institutions qui accordent une grande importance à la documentation, elles, y dédient davantage de personnel. Dans le groupe « Faible-très faible », seules six institutions disposent de personnel à temps partiel ou à temps plein, et ce personnel consacre en moyenne 50% de son temps à la documentation. En revanche, le groupe « Élevé-très élevé » compte 81 participants avec du personnel dédié ; cependant, ce dernier ne consacre que 57% de son temps à la documentation malgré l'importance qui y est accordée. **Ceci peut s'expliquer par le fait que le personnel est responsable à la fois des activités de documentation et de gestion des systèmes d'information analogiques et numériques pour les inventaires et catalogues. Ceci suggère la nécessité d'explorer des options qui réduisent les tâches documentaires sans pour autant compromettre la sécurité des données.**

- **Il est possible de renforcer la documentation des musées et d'en assurer la pérennité. Les différents moyens utilisés par les musées pour sauvegarder les informations relatives aux collections, lesquels comprennent des stratégies physiques et numériques, témoignent d'un réel souci d'améliorer la sécurité de la documentation.** Les résultats indiquent que 67% des musées mettent en œuvre ces deux types de stratégies, ce qui représente une charge de travail multipliée par deux. De plus, 14% des collections sont encore documentées en dehors des systèmes numériques et bien que la nécessité d'un système de documentation complet soit reconnue, l'idée de l'archivage comme principale stratégie de sauvegarde prévaut encore.

- **Bien que les musées de la région soient conscients de l'importance de la transformation numérique de leur documentation, 56% n'actualisent pas leurs informations en ligne, ce qui conduit à des bases de données obsolètes limitant leur utilisation sociale. Pour relever ce défi, il est nécessaire non seulement de numériser les objets, mais aussi d'organiser l'information numériquement, en établissant des normes et des vocabulaires contrôlés.** Cela permettrait d'intégrer et de partager les données entre les différentes organisations de mémoire (bibliothèques, archives, et musées), bien que cela pose également des défis sur le plan de l'accès et de la gestion de l'information.

- **Les musées utilisent principalement des technologies comme les**

profils sur les réseaux sociaux, et peu d'organisations tirent parti de plateformes telles que celles de la fondation Wikimedia. Une participation plus active à ces plateformes pourrait transformer l'accès à leurs collections et la manière dont ils gèrent les informations relatives à leurs objets.

- **Si la voie de la numérisation est inévitable, il est reconnu que l'organisation de la documentation interne nécessite du temps, des ressources, et de la préparation.** La transition vers la publication de catalogues de collections sur le Web est essentielle, mais compliquée par le manque de professionnels et de solutions technologiques appropriées, ainsi que par le coût du maintien des initiatives à long terme.
- **Il est souhaitable que les normes relatives au patrimoine culturel soient homogènes et intégrées dans les politiques institutionnelles, et qu'elles contribuent à la consolidation des données patrimoniales dans des bases de données et des vocabulaires contrôlés.** L'amélioration de la documentation dans la région est évidente ; il est donc important d'identifier les domaines déjà couverts et ceux qui nécessitent une attention urgente.
- **Leçon tirée pour les futures enquêtes : il faudrait avoir des définitions et des demandes plus explicites dans les questions, car les participants ont rapporté que certaines questions induisent des difficultés de compréhension ou de l'ambiguïté dans la présente enquête.**

Le rapport est achevé par une proposition de stratégies possibles du CIDOC pour résoudre les problèmes de documentation muséale en Amérique latine. Dans ce sens, le CIDOC travaille sur les éléments suivants :

- **Activation de pôles ou de satellites nationaux et locaux qui établissent des réseaux de travail avec les organisations participant à l'étude pour soutenir et promouvoir la professionnalisation de la documentation du patrimoine culturel.** Sur les 183 entités, 86 ont manifesté leur intérêt à travailler conjointement avec le Comité à l'élaboration de guides, et seules quelques-unes ont déclaré utiliser certaines normes nationales ou internationales.

- **Assistance aux institutions qui ont admis avoir une faible évaluation de leurs collections muséales ; ceci les aiderait à réévaluer leurs collections et à mettre en évidence les avantages de la mise en œuvre de normes, comme Object ID, qui assurent la sécurité de leurs collections.**
- **Promotion de la professionnalisation de la sécurité numérique dans ces musées, en diffusant les normes développées pour l'interopérabilité et la gestion des données culturelles (LIDO, EODEM, CIDOC CRM),** ainsi que promotion de la coopération et de l'échange d'informations entre les institutions culturelles du monde entier. Cette initiative repose sur le besoin exprimé par 64 musées d'une plus grande sécurité numérique.
- **Fournir des conseils aux institutions, par l'intermédiaire des groupes de travail, afin d'optimiser les avantages du partage de leurs collections dans le cadre de la responsabilité sociale des musées,** et ce en réponse à 20 institutions qui ont exprimé une faible appréciation du partage de leurs collections à l'échelle internationale.

Enfin, le rapport comprend des tableaux sur la participation par pays, les préférences en matière d'utilisation des réseaux sociaux et les 29 questions posées aux participants à l'enquête.

LA DOCUMENTATION DANS LES MUSÉES D'IBÉRO-AMÉRIQUE

ENQUÊTE 2021-2022

INTRODUCTION

En 2021, le groupe de travail DOMINO-CIDOC a mis en place plusieurs activités pour comprendre l'état de la documentation muséale dans la région ibéro-américaine. Ceci est en réponse à l'un des principes fondamentaux du *Code de déontologie* de l'ICOM qui stipule que « la notion d'intendance est inhérente à cette confiance du public et comprend la propriété légitime, la permanence, la **documentation**, l'accessibilité et l'élimination responsable » (le principe ETHCOM, 2020). En ce sens, il a été jugé possible de réaliser une enquête qui, par le biais d'une méthodologie de recherche qualitative et quantitative basée sur la description indirecte, recueille et analyse un ensemble de données par le biais de questions fermées et ouvertes auprès d'un échantillon de participants représentatif de la communauté concernée (García et al., 1993). Ainsi, une enquête a été élaborée afin de permettre à DOMINO d'analyser des données sur la manière dont de nombreux musées traitent la documentation au quotidien, en se concentrant sur des questions telles que leur relation avec les normes, les technologies de l'information, les réseaux sociaux et les notions d'inventaire et de catalogage.

Une fois l'enquête formalisée, la première réponse a été reçue le 31 août 2021 et la dernière le 3 mars 2022, date à laquelle le processus de collecte d'informations a été déclaré clos. Au cours de cette période, 138 (100 %) réponses à l'enquête ont été reçues, dont 101 provenaient de pays hispanophones et 37 de pays lusophones (**Fig. 1**).

La répartition des musées, en fonction du nombre de réponses à l'enquête par pays, est la suivante (Argentine, Mexique, Brésil, Chili, Portugal, Équateur, Guatemala, Paraguay, Uruguay, Espagne, Pérou, Colombie et Jamaïque) :



FIG. 1. LANGUE DES RÉPONSES

● Espagnol	73.2% (101)
● Portugais	26.8% (37)

CARTE. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES MUSÉES PARTICIPANTS



Le nombre de réponses pour chaque pays est détaillé dans l'**annexe 1. Tableau A1.**

Le groupe de travail chargé de cette enquête, de la planification à la mise en œuvre et à la publication, était composé des personnes suivantes : Ana Álvarez, Ana Vivarés, César Huiza, Juliana Alves, Juliana Monteiro, Marcela Covarrubias, Pedro Ángeles, Paula Casajús, Trilce Navarrete.

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

Le groupe de travail DOMINO-CIDOC a proposé des questions générales, et ce bien que le contenu soit axé sur les problèmes liés à la documentation des musées. Afin de répondre aux besoins des participants dans les principales langues de la région, il a été décidé de proposer l'enquête en deux langues : l'espagnol et le portugais. Elle a été diffusée en ligne par le biais de contacts avec les bureaux nationaux de l'ICOM, ainsi que par les contacts personnels du groupe. L'enquête a été divisée en plusieurs sections :

- 1.** La première, « À propos de vous », rend visibles les données de la personne qui répond à l'enquête et le poste qu'elle occupe dans son organisation, ainsi que son intérêt, dans le futur, à travailler avec le CIDOC sur des questions liées à la documentation.
- 2.** Dans la section « À propos de votre musée », les données générales de chaque organisation sont recensées, ainsi que ses profils de médias sociaux et sa participation à des projets générés par la Fondation Wikimedia. Dans cette section, une attention particulière est portée à la différenciation entre le nombre d'employés du musée et le nombre de personnes qui n'y travaillent pas, mais sont néanmoins responsables de tâches spécifiques liées à la documentation, ainsi que le temps qu'ils consacrent respectivement à ce travail.
- 3.** La section suivante, intitulée « À propos du public », porte sur le nombre de visiteurs de l'organisation étudiée.
- 4.** La section « À propos de votre collection » est l'une des plus stratégiques, car elle recense des informations sur les collections de chaque musée, s'il dispose d'un inventaire et sous quelle forme il le conserve, s'il a un catalogue et dans quelle mesure il couvre la collection, sous quelle forme il le conserve, ainsi que le degré de sécurité entourant ces informations.
- 5.** La section « Sur le niveau de documentation de la collection » examine a) quelles normes guident le travail de documentation, b) combien d'objets de la collection ont une identification de base, c) si l'organisation dispose d'un portail web et quelle proportion de ses collections est disponible en ligne, d) quelles sont les données

sur la fréquence de mise à jour de ces informations et, enfin, e) quel pourcentage de la collection dispose d'un enregistrement basé sur la norme Object ID.

6. Dans la section « Sur les associations professionnelles de musées », nous avons posé des questions sur les organisations du patrimoine culturel que les personnes interrogées connaissent, en particulier : si quelqu'un s'occupe des questions liées aux droits de propriété intellectuelle, si ces personnes ont assisté à des événements liés aux questions de documentation et aux professionnels, et quelles sont les institutions qui leur servent de modèle ou de référence.

7. Dans la dernière section, en guise de conclusion, trois questions sont posées au sujet de l'importance de la documentation au sein de l'organisation, de la présence d'objets valorisés dans la sphère du patrimoine mondial et de l'intérêt du musée à partager ses collections et ses objets à l'échelle mondiale.

Le questionnaire de l'enquête est disponible dans l'**annexe 2**.

CONSTATS

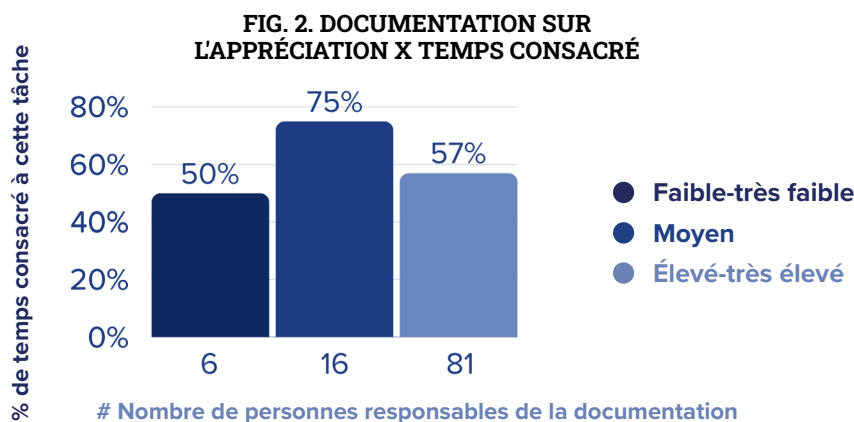
Il y a de nombreuses lectures possibles de cette enquête. Tout d'abord, il est nécessaire de prendre en considération les réactions des participants à plusieurs questions de recherche : ceux-ci ont en effet indiqué qu'elles étaient abstraites ou difficiles à comprendre. Par exemple, dans la question « Mon musée possède-t-il des objets précieux et importants qui sont considérés comme faisant partie du patrimoine mondial ? », il n'était pas clair si la question concerne la procédure administrative suivie par les gouvernements pour la reconnaissance des œuvres ou si elle concerne les valeurs symboliques (historiques, esthétiques, formelles, etc.) des œuvres pour les musées. En plus de comprendre le patrimoine mondial comme un sujet dont les paramètres sont en évolution, nous devons également considérer que ce qui a aujourd'hui une valeur locale ou régionale peut s'étendre plus tard. Bien que certaines questions aient pu être ambiguës, nous constatons qu'il reste encore beaucoup à faire pour améliorer les méthodes qui nous permettent de connaître la documentation dans notre région. Cela nous amène à envisager, dans une prochaine étude, d'être plus explicites dans nos définitions et dans nos questions.

En ce qui concerne la disponibilité du personnel pour effectuer des tâches de documentation muséale, seulement 75% des institutions interrogées emploient du personnel temporaire ou permanent à cette fin et 54% des institutions n'ont pas été en mesure de déterminer le nombre d'heures consacrées à ces tâches documentaires. Cela donne l'occasion au personnel concerné de demander à son institution de considérer ces activités comme essentielles et stratégiques, en invoquant la *Déclaration des principes de la documentation muséale du CIDOC*.

En ce qui concerne le degré de connaissance des collections des institutions du fait de la documentation, il est positif de constater que la plupart des répondants (78%) disposent de listes simplifiées qui couvrent plus de 80% des inventaires de leurs collections, ce qui montre un degré de couverture élevé. Cependant, en ce qui concerne les progrès en matière de catalogage, le degré de couverture est plus faible alors que seulement 12% des personnes interrogées ont déclaré disposer d'un catalogue complet de leurs collections, et que 26% des participants ont déclaré ne pas les avoir cataloguées du tout. D'une manière générale, les participants expriment un progrès plus important

dans le travail d’inventaire, lequel reflète une connaissance plus générale/horizontale/superficielle des collections. Ils expriment également un progrès moins important dans le travail de catalogage, lequel reflète, par sa nature, la recherche d’une connaissance plus détaillée/verticale/profonde des collections. Par conséquent, bien que les réponses indiquent que l’inventaire est très avancé, le travail de catalogage est un domaine d’opportunité important pour la promotion de la culture de la documentation.

D’autre part, nous avons pu mettre en évidence la relation évidente entre l’appréciation de la pratique documentaire par rapport à la disponibilité du personnel et le pourcentage de temps consacré à cette tâche. Parmi les répondants qui ont choisi de qualifier la valeur de la documentation de « Faible-très faible », seules six personnes mentionnent que leur institution affecte du personnel à temps partiel ou à temps plein à ces activités, et elles ne consacrent en moyenne que 50 % de leur temps à cette activité. Cependant, parmi les répondants ayant indiqué une valeur « Élevée-très élevée », seuls 81 participants ont déclaré que leur institution dispose de personnel à temps partiel ou à temps plein pour les activités de documentation et, contrairement à la valeur élevée exprimée, ils n’ont consacré en moyenne que 57% de leur temps à la documentation (**Fig. 2**).



En ce qui concerne les mesures de préservation de l’information sur les collections et la manière dont elles pourraient être améliorées, les réponses sont variées, peu importe qu’il s’agisse de mesures analogiques ou numériques. Cet éventail de réponses suggère que si l’on reconnaît que la documentation est en danger et doit être mieux

préservée, l'idée même de la documentation en tant que pratique organisée dans le musée est considérée comme vitale ; étant donné que l'archivage et le classement sont considérés comme la manière la plus évidente de travailler à la préservation de la documentation, avec peu de mentions des copies de sauvegardes, une autre opportunité peut être identifiée de travailler sur l'importance de la documentation muséale et sa vitalité à l'avenir.

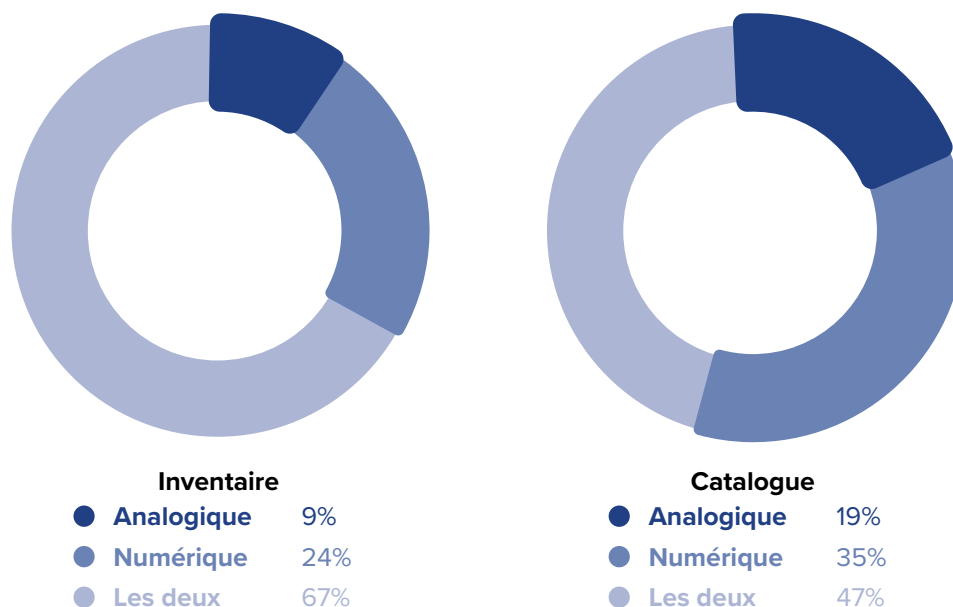
Bien que l'impact de la « culture numérique¹ » ait touché les musées ibéro-américains, la mise en œuvre des processus numériques dans les musées peut être moins importante. Par exemple, si l'on considère que le Web joue un rôle primordial, il existe peu de collections en ligne qui soient adéquatement documentées ou mises à jour. Cela crée des bases de données statiques et sans utilisation sociale, ce qui se reflète dans le fait que 56% des participants déclarent qu'ils ne mettent « jamais » ou « presque jamais » leurs informations à jour en ligne. Il est donc nécessaire d'inclure les processus d'échange, d'évaluation, d'utilisation et de cycle de vie dans les données muséales. Il est en outre important que le secteur comprenne que la transformation numérique nécessite non seulement la numérisation des objets, mais aussi l'organisation informatique de leurs informations et la formalisation des relations et des liens entre elles, ce qui conduit à la formation de vocabulaires contrôlés qui sont à la fois des clés d'accès et des processus de convergence de l'information. Ces processus diluent, d'une part, les frontières entre les organisations de mémoire (bibliothèques, archives et musées) et, d'autre part, génèrent des tensions quant au lieu, à la personne, et au moment où l'information sera affichée, qu'elle soit générale ou spécifique.

En ce qui concerne l'utilisation des formats pour le stockage et la préservation de la documentation, les institutions qui ont répondu à l'enquête ne sont pas en mesure d'allouer un nombre spécifique d'heures par semaine à ce travail en raison de la multiplicité des tâches qu'elles accomplissent. Elles ont ainsi une double charge de travail, car elles alimentent deux systèmes d'information (analogique et numérique) dans leurs inventaires et catalogues par mesure de sécurité (**Fig. 3**). Cela nous amène à envisager la possibilité d'explorer d'autres options

¹ Sociétés dans lesquelles les technologies numériques façonnent de manière décisive les formes dominantes de l'information, de la communication et de la connaissance, ainsi que celles de la recherche, de la production, de l'organisation et de l'administration (Hockey, 2004).

pour alléger cette charge, tout en maintenant la préservation nécessaire des données.

FIG. 3. FORMATS DES INVENTAIRES ET CATALOGUES

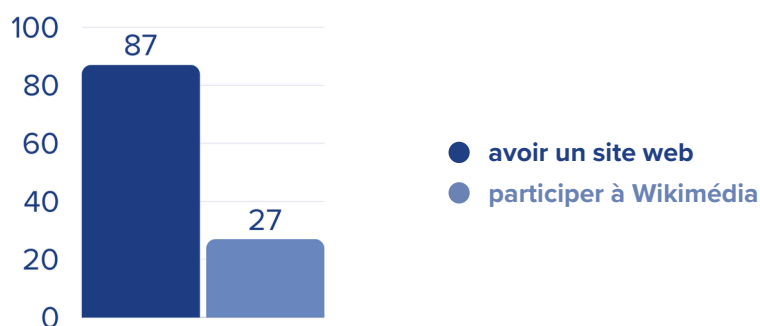


S'il ressort clairement des résultats de cette enquête que le principal niveau d'utilisation des technologies de l'information est l'accès à et l'utilisation des médias sociaux, peu d'organisations sont conscientes que la participation active aux méthodes proposées par des organisations telles que la Fondation Wikimedia peut modifier non seulement l'accès à leurs collections, mais aussi la manière dont l'information sur leurs objets peut être élaborée (Fig. 4).

L'hybridation de la documentation est un véritable problème, car elle pose la question suivante : si tout est numérisé et que les processus sont entièrement formalisés en ligne, quel sera le coût de la maintenance et de la conservation numérique à long terme ? Aujourd'hui, les inventaires et les catalogues sont conservés à la fois sous forme analogique et numérique, mais il est probable que l'option numérique prévaudra dans le futur. Comment les institutions travailleront-elles avec des données de formats différents ? L'évolution des musées vers des collections numériques prendra probablement du temps, et ce

processus pourrait créer de nouveaux types de centres de documentation internes. En même temps, l'expérience de la pandémie suggère que la publication en ligne des collections est une tâche nécessaire. Bien que le soutien des institutions varie, il existe de nombreuses façons d'y parvenir avec des professionnels formés et des solutions techniques adéquates. Puisque la publication de collections en ligne nécessite des normes, il est important que les musées y adhèrent, en particulier en matière de patrimoine culturel, et il est important qu'ils modifient leurs processus et politiques de couverture institutionnels et nationaux. Les normes aident en effet à mieux façonner les données patrimoniales ; elles sont appliquées aux structures des bases de données et aux règles de catalogage. Par exemple, les vocabulaires contrôlés sont des normes capables de prendre en compte nos langues et leurs variantes régionales. Les décisions concernant la meilleure façon d'utiliser le domaine numérique pour ce travail crucial sont encore en cours, mais ces discussions doivent être pragmatiques. Nous devons affiner l'idée de construire nos propres systèmes de documentation avec des notions bien fondées qui aideront, dans le futur, à présenter le patrimoine de la région avec une qualité et une profondeur appropriées.

FIG. 4. AVOIR UN SITE WEB ET PARTICIPER À WIKIMÉDIA

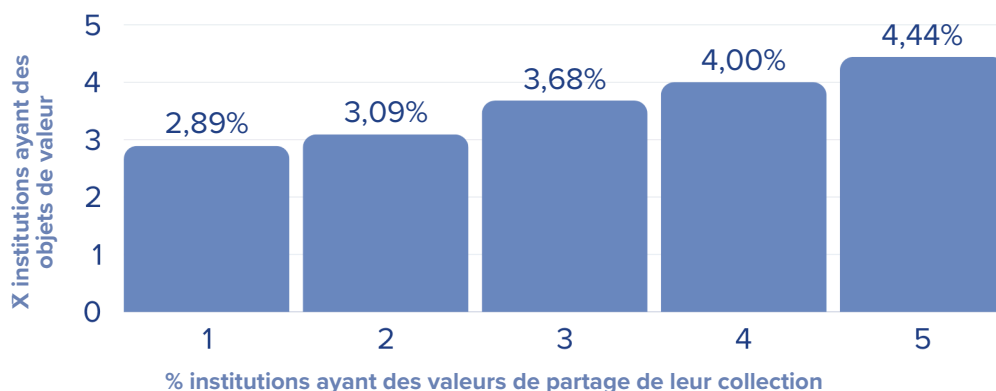


En termes simples, les musées doivent s'occuper mieux et davantage de la documentation dans notre région ; nous espérons qu'il y aura suffisamment de données pour définir les aspects qui sont adéquatement couverts actuellement et ceux qui nécessitent en revanche une attention urgente de la part du groupe de travail DOMINO et du CIDOC.

VERS UNE FUTURE STRATÉGIE DU CIDOC POUR LES MUSÉES IBÉRO-AMÉRICAINS

Cette section examine les aspects de l'enquête concernant la documentation du patrimoine culturel où le CIDOC peut collaborer et guider les musées dans leur participation. Par exemple, les institutions qui ont des moyennes de 4,44 et 4,00 considèrent : avoir des objets de valeur dans leurs collections et du patrimoine mondial. Elles sont associées aux institutions qui ont respectivement des taux 4 et 5 ; elles sont intéressées par le partage de leur collection à l'échelle mondiale. Par conséquent, les musées qui possèdent des objets de valeur souhaitent les partager (**Fig. 5**). Le CIDOC pourrait guider l'intérêt des musées pour le partage de leurs collections par le biais d'outils de technologie de l'information, lesquels posent d'ailleurs de nouveaux défis à la dynamique des processus muséaux² et de la documentation elle-même. Dans une future enquête, des questions seront formulées de manière à différencier les opinions de la direction d'une institution de celles de la personne qui répond à l'enquête.

FIG. 5. POSSÉDER DES OBJETS DE VALEUR X PARTAGER SA COLLECTION

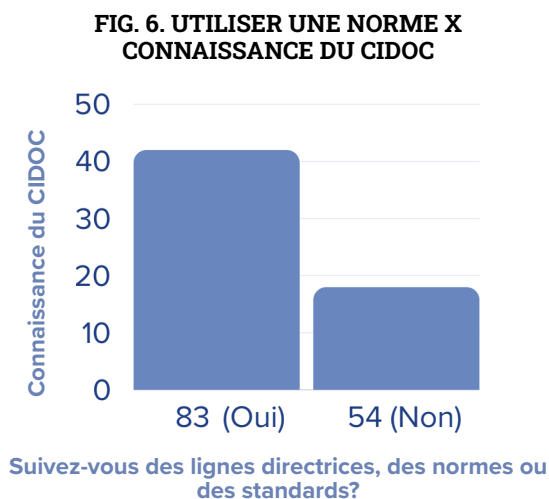


En ce qui concerne l'évaluation de la manière dont les institutions internalisent les concepts de normes, il convient de noter que l'un des objectifs fondamentaux de la documentation est d'établir des systèmes de documentation qui reflètent un engagement à accéder à leurs

² En ce qui concerne la collecte [objet/données], la recherche [accès à l'information], et les expositions [diffusion] (Borja, 2018).

collections, le Web étant un outil de démocratisation qui permet d'atteindre cet objectif. Cependant, la mise en œuvre de normes documentaires³ doit être considérée comme une condition nécessaire pour transférer efficacement les collections sur le Web.

La question relative au respect des normes de documentation a suscité un manque de participation et des réponses ambiguës. Nous avons constaté que 61% (83 participants) ont répondu « oui » à l'adoption d'au moins une norme nationale et/ou internationale pour leur documentation, tandis que 39% (54 participants) ont répondu « non » à l'adoption d'une norme ou d'un guide. Sur les 83 participants qui utilisent une ou plusieurs normes pour la documentation, seuls 42 ont déclaré connaître le CIDOC. Cela représente un défi pour le Comité lorsque vient le temps de contacter ces institutions et de guider ainsi que de soutenir la professionnalisation de la documentation (**Fig. 6**).

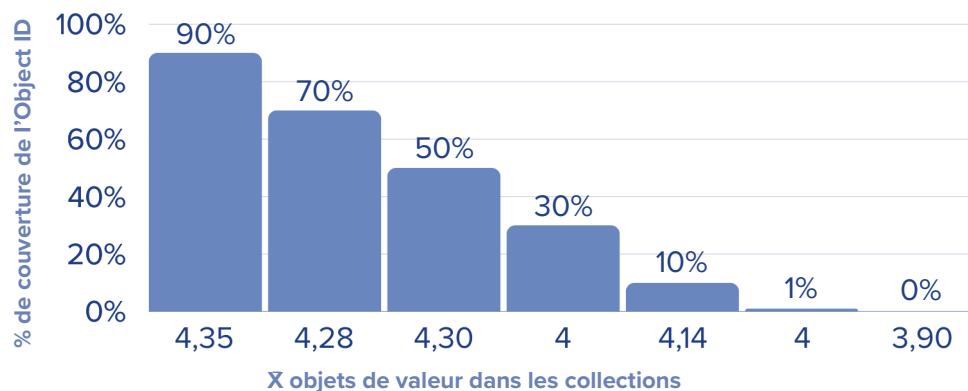


Une autre conclusion qui s'est dégagée de cette enquête concerne l'augmentation de l'applicabilité des normes de documentation, telles que la norme Object ID, un outil qui permet à un non-spécialiste de commencer une documentation normalisée. Cela permet de retrouver facilement les données relatives aux collections en cas de perte ou de vol (UNESCO, 2006).

³ Comme les vocabulaires contrôlés, les modèles de métadonnées et les règles de catalogage (Alcántara, 2023).

Les musées qui ont adopté la norme Object ID pour la description des objets à des degrés divers (90%, 70% et 50%) ont une valeur moyenne de 4,35, 4,28 et 4,30 respectivement en ce qui concerne le fait d'avoir des objets considérés comme ayant une valeur patrimoniale mondiale. À l'autre extrême, les musées qui adoptent très peu ou n'appliquent pas la norme Object ID (1%, 0%) ont une valeur moyenne 4 et de 3,90 qui est donc inférieure à celle du groupe précédent (**Fig. 7**).

FIG. 7. COUVERTURE DE L'OBJECT ID X
OBJETS DE VALEUR

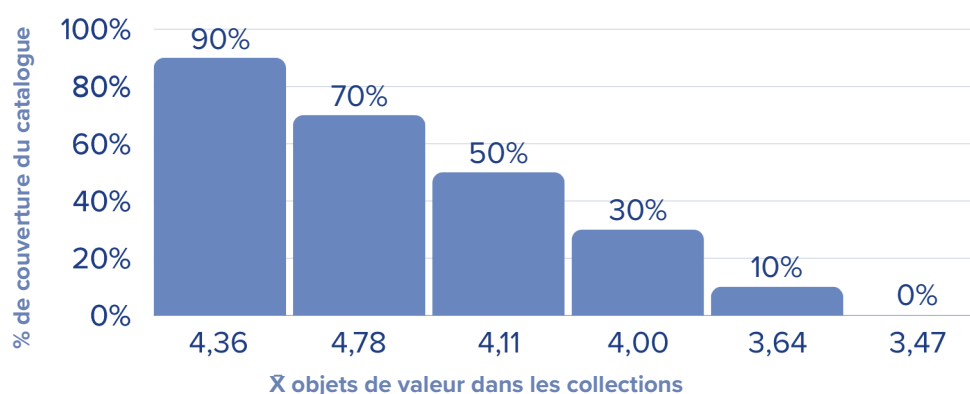


Nous pouvons d'ailleurs constater que les musées qui appliquent la norme Object ID sont motivés par la prise en compte la valeur de leurs objets. Le CIDOC pourrait donc éventuellement aider les musées qui ne considèrent pas avoir des objets de valeur patrimoniale élevée à réévaluer leurs collections, et les sensibiliser aux avantages de la sécurité du patrimoine dont ils ont la garde.

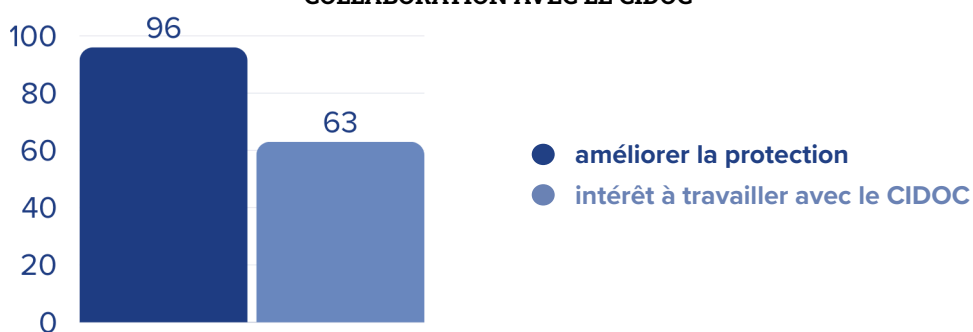
De même, les musées ayant un pourcentage élevé d'objets catalogués (90%, 70% et 50%) considèrent qu'ils possèdent des objets ayant une valeur patrimoniale mondiale, avec des valeurs moyennes de 4,36, 4,78 et 4,11 respectivement. En revanche, les musées ayant une faible couverture ou ne cataloguant pas leurs collections (10% et 0%) considèrent qu'ils possèdent des objets de valeur dans leurs collections dans une moindre mesure, avec des valeurs moyennes de 3,64 et 3,47. Cela peut indiquer que les musées qui documentent leurs collections sont conscients d'être les gardiens d'un patrimoine culturel précieux, bien qu'il faille tenir compte des ressources nécessaires pour mener à bien cette tâche (**Fig. 8**).

En ce qui concerne le groupe de 96 participants qui envisageaient « d'améliorer la façon dont ils sauvegardent » leurs informations, 63 ont déclaré qu'ils seraient « intéressés par une collaboration avec le CIDOC » pour élaborer des guides de travail. Cela signale une action possible du Comité pour la professionnalisation de la documentation muséale à travers la création de pôles régionaux ou de satellites qui créeraient des réseaux entre les organisations (**Fig. 9**).

**FIG. 8. COUVERTURE DU CATALOGUE X
OBJETS DE VALEUR**

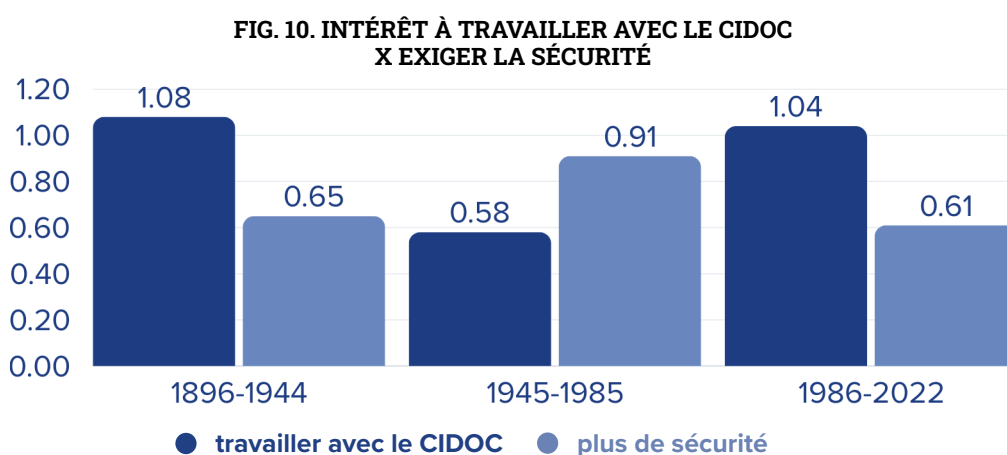


**FIG. 9. AMÉLIOREZ LA PROTECTION DE VOS
INFORMATIONS X INTÉRESSÉ PAR UNE
COLLABORATION AVEC LE CIDOC**



D'autre part, en ce qui concerne le besoin d'une meilleure protection de leurs collections, en regroupant les musées participants selon leur année de fondation ou de fonctionnement, on constate que le groupe « 1986-2022 » (musées récents) n'a affirmé « aucun » besoin d'une « plus grande sécurité », soit 0,61%. Cela peut s'expliquer par le fait que

certains musées ont pu être hébergés dans des espaces suffisamment sûrs. Curieusement, le groupe « 1896-1944 » (musées historiques) n'a pas non plus exprimé le besoin d'une « sécurité accrue », soit 0,65%. Ceci est différent de ce qu'a exprimé le groupe « 1945-1985 », qui a déclaré le besoin d'une « sécurité accrue », soit un total de 0,91%. Les trois groupes sont intéressés par une collaboration avec le CIDOC (Fig. 10).

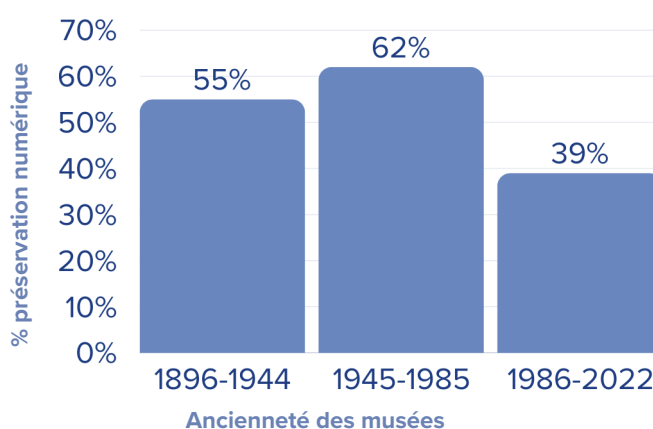


Sur la base des résultats précédents, nous avons pu déterminer les besoins des participants en matière de protection numérique. Le groupe « 1986-2022 » a indiqué qu'il n'avait « pas » besoin de plus de protection numérique, soit un indice de 39%, probablement parce qu'il dispose déjà d'une protection numérique satisfaisante. D'autre part, le groupe « 1896-1944 » a également mentionné n'avoir « aucun » besoin de préservation numérique supplémentaire, avec un indice de 55%. Cela peut s'expliquer par le fait que la plupart de ces musées n'ont pas encore entamé de processus de numérisation de leurs collections physiques. Le groupe « 1945-1985 » a répondu « oui » à la nécessité d'une plus grande préservation numérique avec un indice de 62%. Le CIDOC peut donc contribuer en ce sens à professionnaliser la préservation et la sécurité numériques des collections muséales (Fig. 11).

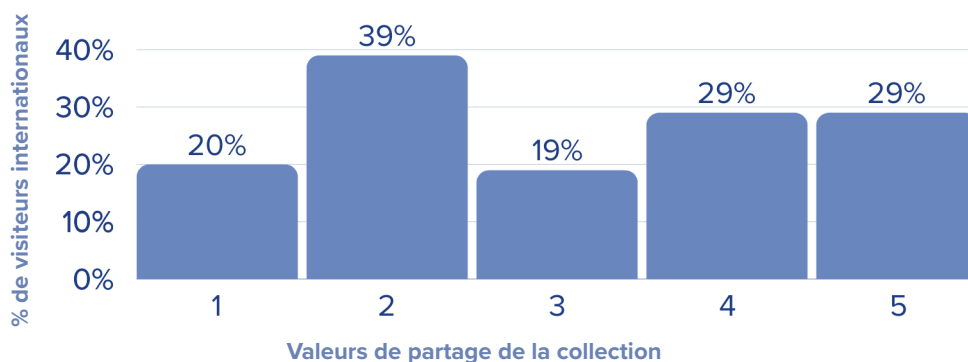
Enfin, en ce qui concerne la relation entre les questions où les participants valorisent le partage de leurs collections (1 à 5) et le nombre de visiteurs internationaux, le taux le plus élevé de visiteurs internationaux (39%) est associé à un indice de valorisation faible (2).

En ce sens, l'intérêt des musées à partager leurs collections au niveau international n'est pas associé ou directement dépendant des visites internationales (**Fig. 12**). Par conséquent, le CIDOC pourrait promouvoir les avantages du partage des collections et guider ces institutions dans leur participation aux groupes de travail susceptibles de répondre à leurs enjeux particuliers.

**FIG. 11. ANCIENNETÉ DES MUSÉES
X PRÉSERVATION NUMÉRIQUE**



**FIG. 12. VISITEURS INTERNATIONAUX X
VALEURS DE PARTAGE DE LA COLLECTION**



ANNEXES

Annexe 1 : Nombre de réponses

Tableau A1. Nombre de réponses par pays

Pays	Réponses
Argentine	32
Mexique	32
Brésil	25
Chili	17
Portugal	10
Équateur	4
Guatemala	4
Paraguay	4
Uruguay	4
Espagne	2
Pérou	2
Colombie	1
Jamaïque	1

Tableau A2. Nombre de musées utilisant des profils de médias sociaux

Médias sociaux	Réponses
Facebook	113
Instagram	94
Twitter (maintenant X)	45
Youtube	14
TikTok	9
LinkedIn	2
SnapChat	1
Spotify	1
Kwai	1
Issuu	1
Flickr	1
Tumblr	1

Annexe 2 : Questions de l'enquête

1. Quelle est votre fonction ou votre position au sein de votre musée ?

2. Si vous souhaitez rester en contact avec DOMINO pour faire partie de ce réseau, veuillez nous laisser votre adresse électronique.

3. Nom du musée

4. Adresse du musée (préciser le pays, la région et la ville)

5. Année d'ouverture du musée

6. Quelle est l'URL du site web de votre musée ?

7. Votre musée dispose-t-il de profils de médias sociaux ?

8. Si oui, quels profils de médias sociaux votre musée administre-t-il ?

9. Votre musée est-il présent dans les projets Wikimedia ?

10a. Nombre d'employés, de salariés et de bénévoles à temps plein

10b. Y a-t-il un ou plusieurs travailleurs désignés qui sont responsables exclusivement de la documentation et de l'enregistrement des collections ?

10c. Si vous avez répondu partiellement, combien d'heures par semaine consacrez-vous à ce travail ?

11. Dans un contexte prépandémique (2019), combien de mois par an votre musée était-il ouvert au public ?

12. Les visites de musées se font-elles sur rendez-vous ?

13. Estimation du pourcentage de visiteurs nationaux et internationaux

14. Le musée possède-t-il sa propre collection ?

15a. Quel est le pourcentage de la collection inventoriée/ cataloguée avec une liste simplifiée ?

15b. Quel est le format de l'inventaire ?

16a. Quel pourcentage de la collection est catalogué avec une description détaillée ?

16b. Quel est le format du catalogue ?

17a. Considérez-vous que les informations relatives aux collections de votre musée sont suffisamment sûres et sécurisées ?

17b. Dans l'affirmative, comment sont-elles préservées ?

17c. Amélioreriez-vous sa préservation ? De quelle manière ?

18a. Suivez-vous des lignes directrices, des normes ou des standards pour éclairer vos décisions et votre travail en matière de documentation ?

18b. Si oui, lesquels, et les considérez-vous adéquats ?

18c. Seriez-vous intéressé par un travail d'équipe avec le CIDOC pour développer des lignes directrices en matière de mise en réseau ?

19. Quel est le pourcentage de votre collection qui comporte des informations de base permettant d'identifier vos objets ?

[0.1%-20%]

[21%-40%]

[41%-60%]

[61%-80%]

[81%-99.9%]

[100%]

20a. Votre collection est-elle disponible sur un portail (interinstitutionnel, national ou international) ?

20b. Si oui, lequel (URL) ?

21. Quel est le pourcentage de votre collection disponible sur le Web ?

22. À quelle fréquence les informations de la collection en ligne sont-elles mises à jour ?

23. Quel est le pourcentage de votre collection qui comporte des enregistrements d'identification d'objets ?

23. Parmi les organisations internationales suivantes, lesquelles connaissez-vous ?

24a. Participez-vous ou avez-vous participé à des réunions professionnelles entre musées concernant la documentation ?

24b. Si oui, laquelle ou lesquelles ?

25. Quelles institutions sont des références professionnelles pour votre musée ?

26. Dans votre musée, y a-t-il quelqu'un qui gère les droits de propriété intellectuelle (DPI) du contenu en ligne (droits d'auteur et copyright) ?

27. Mon musée valorise le travail de documentation.

28. Mon musée possède des objets précieux et importants qui font partie du patrimoine mondial.

29. Mon musée accorde de l'importance au partage de la collection à l'échelle mondiale.

Commentaires supplémentaires

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Alcántara, L. (2023). *Apuntes sobre una revolución digital: la construcción de bases de datos para la investigación humanística*. Revista Ichan Tecolotl, 34(374). <https://ichan.ciesas.edu.mx/apuntes-sobre-una-revolucion-digital-la-construccion-de-bases-de-datos-para-la-investigacion-humanistica/>
- Borja, J. (2018, 4 de mayo). *Cultura digital: El museo y las nuevas tecnologías* [Video]. You Tube. Banrepcultural. <https://www.youtube.com/watch?v=fjJrPW4m2aQ>
- ETHCOM-ICOM. (2020). *Normas de catalogación Del Consejo Internacional de Museos*. Consejo Internacional de Museos.
- García Ferrando, M. (1993). La Encuesta. En García M, Ibáñez J, Alvira F. (Eds.), *El análisis de la realidad social. Métodos y técnicas de investigación* (pp. 141-170). Alianza Editorial.
- Hockey, S. (2004). L'histoire de l'informatique des sciences humaines. En Susan Schreibman, *A Companion to Digital Humanities* (pp. 13-15). Oxford : Blackwell Publishing.
- ICOM. (2017). *Código de deontología del ICOM para los Museos*. Consejo Internacional de Museos.
- UNESCO. (2006). *Medidas jurídicas y prácticas contra el tráfico ilícito de bienes culturales*. UNESCO.

